



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

**Colloque « Virage bois dans la construction non résidentielle »  
Le président de la Coalition BOIS Québec démontre les qualités environnementales du bois  
pour lutter contre les changements climatiques**

Québec, le 21 octobre 2010 – La Coalition BOIS Québec salue la participation de son président, M. Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, à titre d'animateur et de conférencier au colloque « Virage bois dans la construction non résidentielle » organisé aujourd'hui par l'Association forestière du Québec métropolitain à Québec.

M. Beauregard y a fait valoir les attributs environnementaux du bois pour lutter contre les changements climatiques. Il existe deux façons de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère : soit en les diminuant (substitution des matériaux émetteurs), soit en les stockant (séquestration du carbone). Les arbres, de même que les produits du bois que l'on en tire, ont la capacité unique de faire les deux.

D'après le quatrième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le comité scientifique des Nations Unies chargé de suivre la question, la production de bois comme substitut au béton ou à l'acier dans la construction est une contribution tangible à la réduction des gaz à effet de serre. En effet, le procédé de fabrication du bois de construction requiert beaucoup moins d'énergie et laisse une faible empreinte environnementale. Par ailleurs, la poutre en bois a l'avantage de stocker du carbone pendant la durée de vie du bâtiment.

Le colloque a permis de transmettre informations et connaissances sur le bois comme matériau d'avenir permettant de favoriser le développement de ce créneau dans la région de la Capitale-Nationale. En effet, bien que plus de 95 % des résidences unifamiliales au Québec soient construites avec une ossature de bois, seulement 15 % des bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels utilisent le bois tandis que 80 % pourraient être érigés en bois en toute conformité avec les codes en vigueur. Ce secteur représente donc une belle opportunité pour utiliser un matériau vert dans un contexte de lutte aux changements climatiques, tout en contribuant à l'économie locale.

**À propos de la Coalition BOIS Québec**

*Organisme autonome, la Coalition BOIS Québec est née dans la foulée de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec adoptée en mai 2008 par le gouvernement du Québec. Elle constitue le lieu de rassemblement et le point de contact privilégié de tous les intervenants souhaitant contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'économie québécoise par l'utilisation accrue du matériau bois dans la construction.*

[www.coalitionbois.org](http://www.coalitionbois.org)

-30-

Source : Geneviève Mathieu  
Directrice des communications publiques  
[gmathieu@coalitionbois.org](mailto:gmathieu@coalitionbois.org)  
Cellulaire : 418 953-6385